

ARRETE MUNICIPAL N°2026-68

OBJET : Autorisation de voirie chemin de la pilonnière (CR n°34)

Le Maire de la Commune de Jublains,

Vu la demande en date du **28 septembre 2026**

et par laquelle l'entreprise **VEOLIA EAU** représenté par [REDACTED]

Demeurant, **103, rue des Perrouins 53100 Mayenne**

Demande l'autorisation **de créer un réseau d'eau potable**, avec création de tranchée transversale sur une longueur de 6 mètres

À l'adresse suivante : **chemin de la pilonnière (CR N°31) à Jublains (53160)**

Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu le Code des Communes

Vu le Code de la voirie routière, articles L.115-1 à L.116-8 et L.141-12, R.115-1 à R.116-2 et R.141-12 à R.141-22,

Vu la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu l'arrêté préfectoral du 18 juin 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales,

Est d'avis qu'il y a lieu de statuer dans les termes ci-après :

ARRÊTE :

Article 1er :

Le pétitionnaire est autorisé à occuper le domaine public routier pour exécuter les travaux sollicités, à charge par lui de se conformer aux dispositions de l'arrêté réglementaire ci-dessus visé,

Article 2 :

Le pétitionnaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier de jour et de nuit, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 3 :

Le pétitionnaire est responsable des accidents, préjudices ou dommages pouvant résulter du fait des travaux. Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 4 :

L'entrepreneur avant tous terrassements, y compris sur le domaine privé, aura la charge de faire la demande d'une D.I.C.T auprès du guichet unique (www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr), afin de connaître l'emplacement des réseaux existants.

L'autorisation demandée pour [REDACTED] est accordée aux conditions énoncées au dit rapport.

Fait à Jublains, le 29 septembre 2026

Le Maire,
Alain Rondeau

 